

Évaluation des Compétences Patients en ETP

Éducation
Thérapeutique
du Patient



SESSIONS 2020

- › 24 mars, ROUEN
- › 3 avril, SAINT-LÔ
- › 9 juin, LE HAVRE
- › 18 septembre, ÉVREUX
- › 1^{er} octobre, HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
- › 9 novembre, DIEPPE
- › 1^{er} décembre, ARGENTAN

CONTEXTE

La mise en œuvre de l'éducation du patient, dans le cadre d'un programme d'ETP ou dans le cadre d'une activité éducative ciblée personnalisée, nécessite d'évaluer les acquis du patient.

En effet, « Réaliser une évaluation des compétences acquises » constitue une des étapes de la démarche éducative, telle que décrites en 2007, dans les recommandations et dans le guide méthodologique⁽¹⁾ de l'HAS « Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques ».

Pour ce faire, le référentiel⁽²⁾ de compétences pour dispenser l'ETP publié par l'INPES en juin 2013, précise qu'une des activités des membres de l'équipe d'ETP est :

« Analyser, avec le patient et son entourage, la mise en œuvre et les résultats de son plan d'action » et « convenir avec le patient et son entourage, des réajustements nécessaires ».

Nombreuses sont les équipes qui témoignent de leurs questionnements et difficultés à concevoir et mettre en œuvre cette étape de la démarche éducative.



Afin d'accompagner le renforcement des connaissances et des compétences des acteurs de l'éducation du patient, l'ARS a missionné Promotion Santé Normandie pour réaliser des journées de formation sur le thème **« l'évaluation des compétences des patients »**.

(1) Guide méthodologique « Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques »
https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1241714/fr/education-therapeutique-du-patient-etp consulté le 06/03/2019

(2) Référentiel de compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
<http://inpes.santepubliquefrance.fr/FormationsEpS/pdf/dispenser-ETP.pdf> consulté le 06/03/2019

PUBLIC

Acteurs de santé, membres des équipes d'ETP qui dispensent l'ETP, et/ou qui coordonnent des programmes d'ETP. Ces personnes ont donc bénéficié d'une formation spécifique en ETP de minimum 40h.

Le nombre de participants est limité à 15 personnes par session. Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre maximum de participants, nous vous recontacterons et limiterons à 2 personnes par programme d'ETP.

Tarif : GRATUIT (Coût pédagogique pris en charge par l'ARS)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'objectif est de permettre aux équipes de renforcer leurs connaissances et compétences sur le thème de « l'évaluation des compétences du patient », en partageant leurs expériences, en analysant leurs pratiques et en échangeant des outils.

› COMPÉTENCES VISÉES ⁽³⁾

- **Évaluer les compétences acquises** par les patients suite à l'éducation thérapeutique
- **Évaluer les changements intervenus** chez le patient en lien avec l'éducation thérapeutique

› OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- **Partager son ou ses expériences** concernant l'évaluation acquise du patient
- **Découvrir et analyser** des exemples de pratiques d'évaluation
- **Partager des exemples** de techniques et outils d'évaluation
- **Proposer des pistes d'amélioration** de ses pratiques

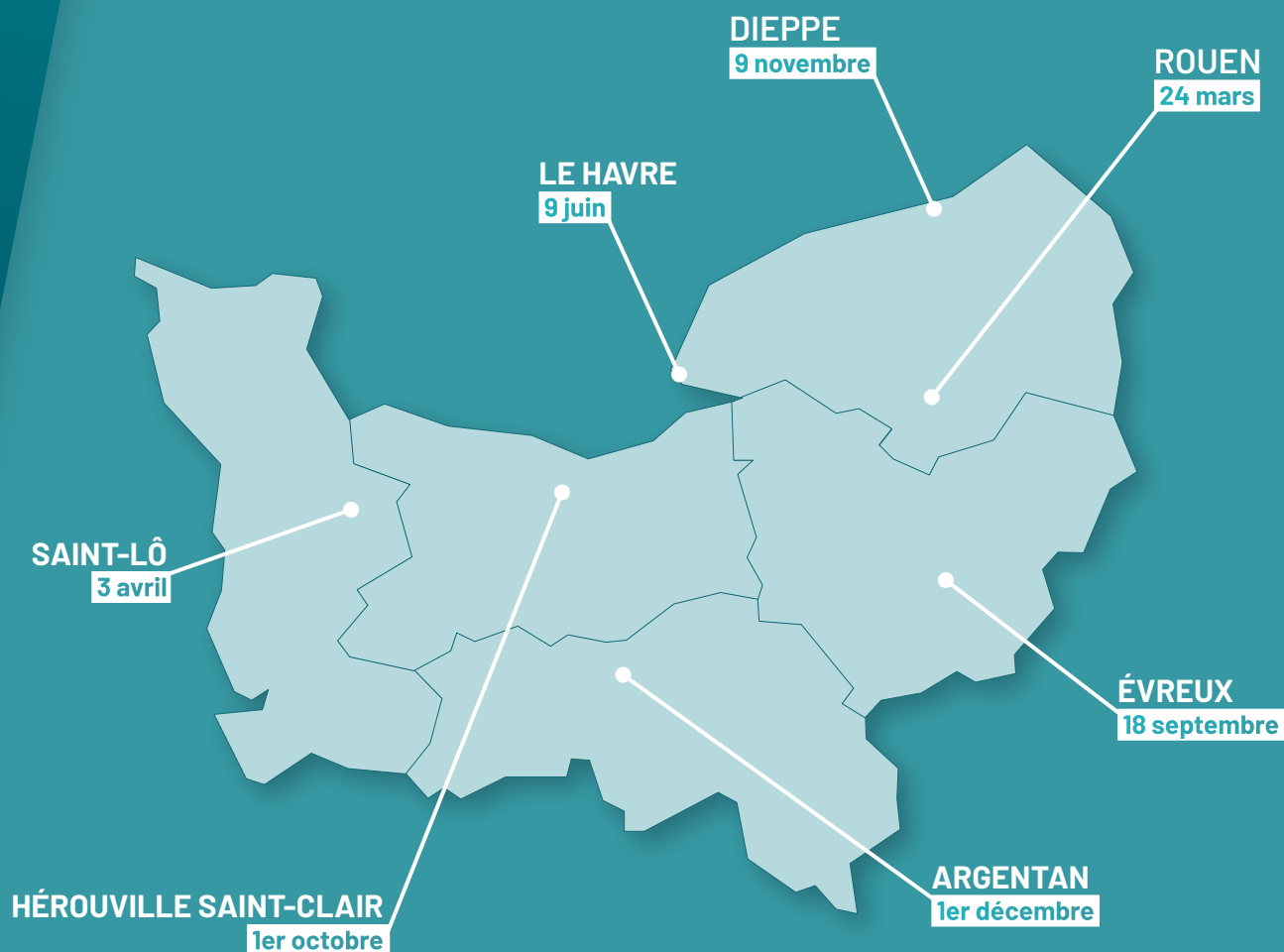
› CONTENU

- **Évaluation** en ETP
- **Compétences** patient
- **Techniques et outils** d'évaluation
- **Critères** et indicateurs

› TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- **Apports** théoriques
- **Échange** d'expériences

DATES ET LIEUX



Inscriptions en ligne :

www.promotion-sante-normandie.org/etp-eval-competences-2020

CONTACT ADMINISTRATIF

Jennifer MAILLARD-LEBRUN

Assistante de Formation

02 32 18 07 60

PERSONNE RÉFÉRENTE

Béatrice DECELLE

Chargée de Mission ETP

02 32 18 07 60

PROMOTION SANTÉ



Siège social

Espace Robert Schuman, 3 place de l'Europe
14 200 Hérouville Saint-Clair

02 31 43 83 61

Siège administratif

Pôle des Savoirs, 115 boulevard de l'Europe
76 100 Rouen

02 32 18 07 60